Trente-septième Année — N° 360 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 25 DÉCEMBRE 1892.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.— à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 24 DÉCEMBRE 1892

SIGNES FUNESTES

Ce qui provoque l'effroi dans l'âme des honnêtes gens, en présence de l'odieux spectacle que nous offrent nos hommes publics saisis par l'émulation du scandale, ce n'est point de trouver des consciences viles parmi les personnages qui ont, pendant longtemps, dirigé les affaires de l'Etat.

Tous les philosophes, tous les moralistes, tous les historiens savent que de grands talents politiques peuvent parfaitement s'allier dans le même homme, avec la pire bassesse des sentiments.

Les grands Parlements qui ont dominé de grands peuples, ceux même qui ont été, à de certaines périodes critiques, les soutiens de l'âme vacillante des nations qu'ils représentaient, furent, en majorité, composés d'assez pauvres hères. Dans le Sénat romain, par exemple, les Caton et les Scipion sont des exceptions, les Crassus, les Lépide, les Lucullus, concussionnaires sans pudeur ou jouisseurs sans scrupules, sont la règle. Du côté de la corruption et de la vénalité, donc, nulle nouveauté et, par suite, nulle surprise.

Mais, l'épouvante vient d'ailleurs. Elle résulte de la tranquille impudeur avec laquelle les personnages convaincus d'actions coupables avouent leurs malversations, invoquant pour excuse la nécessité de sauver la domination de leur parti. M. Rouvier venant déclarer à la tribune, que s'il n'avait conclu l'on ne sait encore quels louches marchés d'influence et d'argent avec des financiers restés dans l'ombre, la plupart des députés qui l'écoutent ne siégeraient pas sur les bancs qu'ils occupent, est, en un certain sens, un terrifiant novateur en matière de cynisme.

Il a établi par là, que la liberté des électeurs n'existait pas ; que l'on forçait à coups d'argent le succès des candidatures ministérielles, que tout était faux et mensonger dans notre système de gouvernement, basé en apparence sur la sincérité et sur l'efficacité des votes populaires. De ses mains expertes en l'art de manier ces rouages compliqués, il en a détruit l'économie, la combinaison fondamentale.

Ainsi, c'est bien entendu, ce sont les députés qui créent les ministres, et les ministres, à leur tour, avec l'argent de l'Etat ou avec les secours intéressés des flibustiers de la haute banque, créent les députés. Et l'on appelle ça *le gouvernement représentatif !* Représentatif de quoi, sinon des appétits de trois ou quatre cents tyranneaux sans moralité ni décence qui sont, à eux tous, la pire monnaie d'un despote ou d'un grand aventurier ? Bourbon et César étaient de francs despotes. L'un disait : « Tel est mon bon plaisir » ; l'autre : « La force en décidera ».

Mais sous Bourbon et sous César il y avait au moins quelques compensations à l'asservissement et au mutisme. Bourbon formait lentement la patrie et César l'illustrait de mille manières. Que nous donnent nos quatre cents préposés ministériels à la représentation d'un arrondissement législatif, en compensation de notre liberté, non pas perdue, mais volée ? Ils nous donnent la honte. Franchement, c'est un surcroit intolérable.

Et cependant, la nation semble le tolérer : et ceci est, à nos yeux, un signe plus funeste encore que celui dont nous venons de caractériser la signification.

En ces jours d'émotion que nous venons de traverser, nous avons entendu souvent des hommes plutôt tournés vers le passé que vers le présent, s'écrier : « Si pareille chose s'était produite en 1848, il y aurait eu cent mille ouvriers sur la place de la Concorde réclamant la tête des députés corrompus. » Devons-nous, constatant l'indifférence avec laquelle on accueille généralement les scandales les plus criants en conclure que le peuple français se désintéresse désormais de la moralité de ses gouvernants ? Ce serait évidemment le dernier degré de la résignation dans un abaissement irrémédiable.

Mais sans négliger l'importance menaçante de ce symptôme, il est encore permis d'espérer que cette atonie n'est qu'apparente et passagère et que, dès le commencement de la prochaine période électorale, nous assisterons au réveil des énergies cachées du patriotisme et de l'honneur.

A LA CHAMBRE

SUITE DE LA SÉANCE DU VENDREDI 23 DÉCEMBRE

Le cas de MM. Floquet & Rouvier

INTERPELLATION MILLEVOYE

M. Millevoye (Murmures au centre et à gauche). — Je viens préciser en deux mots mon interpellation; je n'apporte dans le débat aucune passion. (Violentes exclamations au centre.)

M. Millevoye. — Vous ne modifierez pas mon opinion.

Nouvelles exclamations au centre que les députés boulangistes interpellent.

M. Millevoye. — Je n'ai pas à demander à M. Floquet de s'expliquer sur les déclarations qu'il a faites hier à la Commission d'enquête. Je demande à vous les rappeler.

M. Millevoye donne lecture de la déposition de M. Floquet.

De chacune de ces déclarations, il résulte que le gouvernement se reconnaîtrait le droit d'intervenir au point de vue politique dans la répartition des fonds d'une société commerciale.

Je demande à M. le président du conseil actuel s'il accepte ou s'il répudie ces théories.

Lorsque les modestes travailleurs des campagnes (Applaudissements à droite et à l'extrême gauche. Réclamations au centre), lorsque ces travailleurs ont tiré de leur bas de laine, (Nouvelles exclamations au centre) oui, en ont tiré leur argent, ils obéissaient à un grand souvenir et à une espérance. Beaucoup ont agi par patriotisme, (Applaudissements ironiques au centre. — Applaudissements à droite) ils ne pensaient pas que leur argent dût servir à un but politique et électoral. (Murmures à gauche).

Prenez garde, le pays ne crie pas encore dissolution (Bruit à gauche), mais il crie restitution. (Applaudissements à droite).

J'espère que M. le président du conseil nous dira que la raison d'Etat n'excuse pas ces scandales, et qu'il nous dira quelles mesures le gouvernement de la République prendra pour assurer la restitution. (Applaudissements à droite).

Il ne faut pas qu'on puisse appliquer au gouvernement de la République la fameuse définition d'un financier véreux : « Les affaires, c'est l'argent des autres ». (Applaudissements à droite et à l'extrême gauche. — Mouvement prolongé.)

RÉPONSE DE M. FLOQUET

M. Floquet monte à la tribune (mouvement d'attention); il est très nerveux.

M. Floquet. — Je suis en face d'une accusation subite. C'est le procédé actuel (Applaudissements sur quelques bancs à gauche).

Je ne m'attendais pas, après quarante années de probité que personne n'a jamais soupçonnée (Applaudissements à gauche), à me trouver mêlé à des accusations déshonorantes.

M. Millevoye. — Je n'attaque pas votre probité personnelle (Exclamations à gauche).

M. Floquet. — Avant de porter le mot de détournement dont on demande la restitution dans une interpellation qui vise le président de la Chambre, M. Millevoye aurait peut-être dû réfléchir.

Il a oublié la phrase qui termine ma déposition devant la commission d'enquête. Après avoir parlé des devoirs du ministre de l'intérieur, j'ai dit qu'il n'y avait eu aucune exigence, aucun maniement d'argent de ma part.

Il est impossible à un gouvernement chargé de la sûreté générale, et je ne veux même pas parler de circonstances exceptionnelles, d'accepter qu'un fonds déterminé considérable, étranger aux fonds secrets du gouvernement puisse être distribué par des voies publiques à la presse et que le gouvernement reste étranger à cette distribution. (Exclamations générales.)

M. Floquet ne cherche pas à savoir où va cet argent. (Applaudissements sur quelques bancs du centre. — Protestations presque générales.)

M. Floquet. — C'est là ce que j'ai fait, ce que referai demain, je n'ai rien demandé, je n'ai rien touché. (Exclamations à droite et à l'extrême-gauche.)

Voilà les explications très nettes que je fournis à la Chambre. Je n'attends de mes adversaires aucune pitié, aucune indulgence (exclamations). Je les ai toujours combattus, face à face, par des moyens légitimes et légaux.

Le devoir d'un gouvernement, je le répète, est de surveiller la répartition de millions, comme ceux qui étaient distribués ou devaient l'être dans les circonstances en question. (Bruit aux bancs boulangistes).

C'était un devoir de contrôle qui pouvait lui échapper. (Réclamations à droite. Applaudissements sur une cinquantaine de bancs à gauche.)

DISCOURS DE M. DE BERNIS

M. de Bernis. — Nous n'avions, jusqu'ici, rien eu de grave, mais aujourd'hui, nous avons quelque chose de sérieux.

MM. Floquet et Rouvier ont reconnu qu'ils avaient souffert que des fonds versés par l'épargne nationale, . . (Applaudissements à droite. — Vociférations à gauche).

M. de Bernis... pour une grande œuvre qui paraissait naturelle, fussent, en partie au moins, attribués à la défense d'intérêts politiques. (Interruptions à gauche)

Je ne suis pas chargé d'exposer votre opinion Messieurs de la gauche, j'exprime ici mes sentiments de pitié pour les malheureux qui ont été dépouillés (Très bien ! très bien ! à droite.)

Une portion de leur épargne aurait été dépensée, a-t-on dit, pour contenir le boulangisme, une autre, pour l'attaquer.

M. de Lamarzelle. — Sous la surveillance du gouvernement. (Très bien à droite, murmures à gauche).

M. de Bernis. — Une autre a passé publiquement aux administrateurs et autres du Panama. (Très bien, très bien à droite, bruit à gauche).

Les opportunistes sont absolument furieux et couvrent, de leurs cris, la voix de l'orateur.

M. Peytral est impuissant à rétablir l'ordre.

M. de Bernis. — Oui, sur les 375 millions versés, 25 à peine sont allés à leur destination véritable, quand une escroquerie aussi colossale a lieu dans un pays civilisé, le devoir du gouvernement n'est pas de venir à la curée (Mouvement) et d'en prendre sa part, mais d'empêcher, au contraire, un vol manifeste, et au lieu de l'empêcher, il en a profité, et il l'avoue. (Sensation. Applaudissements à droite, rumeurs prolongées à gauche.)

Que voulez-vous que dise le pays ? (Interruptions à gauche).

M. Horteur. — Pourquoi avez-vous voté le Panama ?

M. le Provost de Launay. — J'ai déjà répondu à cette question.

Le tumulte est des plus violents.

M. de Bernis. — Le gouvernement a tout fait au moment du vote de la loi des valeurs à lots pour tromper le monde (Vociférations au centre) et je m'étonne que des ministres fiers, notoirement suspects, viennent prendre part à nos débats. (Applaudissements à droite, cris au centre : à l'ordre, à l'ordre !)

INCIDENT
VIVE AGITATION

M. Peytral. — Je vous rappelle à l'ordre.

Cris à gauche : A l'ordre, à l'ordre !

M. de Bernis. — Mais je ne sors pas de la question. (Très bien à droite.)

M. Peytral donne lecture de l'article du règlement qui ne permet pas les interpellations de collègue à collègue.

M. de Bernis. — *Je ne m'écarte pas de la question;* je m'adresse au gouvernement et je lui demande comment il peut se faire protéger par des membres de la Chambre qu'il a traduits lui-même à la barre de cette assemblée. (Bruits de pupitres au centre : Aux voix, aux voix.)

M. de Bernis. — C'est ce manque d'honnêteté gouvernementale qui permet à M. Floquet d'avoir l'audace.... (Exclamations à gauche, vociférations : à l'ordre, à l'ordre).

M. Peytral, docilement. — Je ne puis tolérer un pareil langage, je vous rappelle à l'ordre.

M. de Bernis, (ironiquement). — Je retire mon expression, je me demande comment on peut soutenir qu'on a le droit de prendre, dans les poches des actionnaires d'une société particulière, l'argent destiné à une publicité générale, pour le servir à détourner du côté gouvernemental le flot qu'il craignait de voir aller d'un autre côté. (Applaudissements à droite.)

DISCOURS DE M. ROUVIER

M. Rouvier (murmures). — Dans toute autre bouche, l'outrage proféré m'aurait touché ; dans celle de l'ancien complice de Naquet-Laffy, il ne me touche pas. (Applaudissements à gauche).

La droite proteste énergiquement pendant que M. Paulin Méry interpelle M. Rouvier et lui reproche son cynisme.

M. Peytral rappelle le député boulangiste à l'ordre.

M. Rouvier. — Il ne suffit pas de diriger une accusation contre un homme pour le dépouiller de ses droits ; et mes droits je les tiens de mes électeurs, et je les exercerai jusqu'au temps que la justice ne me les aura pas retirés. (Applaudissements au centre, exclamations ironiques à droite.)

M. Rouvier (avec violence.) — Vous avez ici appelé escrocs des gens honnêtes. (Rires ironiques à droite.) Je suis ici pour m'expliquer, et je m'expliquerai (Très bien ! au centre.)

Vous avez prétendu que le gouvernement avait emprunté des sommes d'argent à la Compagnie de Panama, j'oppose le démenti le plus formel à cette assertion. (Rumeurs.)

Jamais, le gouvernement dont j'ai été le chef, n'a connu la distribution d'un centime venant du Panama. (oh! oh!).

Peut-être a-t-il en tort de ne pas contrôler la distribution de ses fonds, mais jamais il ne l'a contrôlée. Ce flot d'argent est allé à tous les journaux, sans distinction de parti.

Cette publicité je ne l'ai pas dirigée, j'ai reçu une liste de tous ceux qui participaient à cette publicité. Je pourrais les faire connaître, (Rumeurs). Je ne parle que des fonds reçus par la presse, personnellement, je n'ai rien demandé et rien reçu du Panama.

Je n'ai pas dit qu'en arrivant au pouvoir, j'avais trouvé les fonds secrets diminués, non ; j'ai dit que ces fonds secrets, qui sont mis à la disposition du ministère par mensualité, étaient insuffisants pour maintenir l'ordre et le calme dans la rue.

Les difficultés que je rencontrais étaient grandes quand il fallait défendre les institutions républicaines et parlementaires j'ai assumé le pouvoir après que tous ceux à qui on l'offrait avaient exigé la presence, dans leur ministère, du général Boulanger (Explosion d'interruptions aux bancs boulangistes).

VIF INCIDENT

M. Rouvier. — Oui, j'ai assuré, moi, la charge de diriger les affaires, en excluant du Cabinet le général Boulanger ; et cela, on ne me l'a pas pardonné dans une certaine classe. (Tumulte violent sur les bancs boulangistes.)

M. Paulin Méry, montrant le poing à l'orateur. — Ce n'était pas un tripoteur comme vous.

M. Goussot. — Vous l'avez exclu parce qu'il était honnête. (huées au centre, cris : à l'ordre, à l'ordre).

M. Barthou. — Nous demandons que l'orateur soit protégé contre les interruptions.

M. Rouvier. — Vos machinations ne viendront pas à bout de moi. J'ai agi pour assurer la paix et la dignité du pays.

M. Paulin Méry. — La Cour d'assises vous attend. (Huées au centre, cris : A l'ordre, à l'ordre.)

M. Barthou. — Nous redemandons que l'orateur soit protégé contre les interruptions.

M. Peytral. — Je vais commencer par vous rappeler à l'ordre.

M. Barthou. — Faites-le.

M. Peytral. — Vous voyez bien que je fais tous mes efforts pour protéger l'orateur. (Bruyantes exclamations au centre).

M. Rouvier. — Quelque mauvaise opinion que vous puissiez avoir de moi, je ne retire pas ce que j'ai dit l'autre jour, je m'explique. (Interruptions). J'ai dit qu'au cours de cette période, ayant besoin d'une somme importante pour assurer l'ordre dans la rue et ne voulant pas découvrir les fonds secrets, je me suis adressé à des amis personnels qui m'ont avancé des sommes considérables, qui leur ont été ensuite rendues.

Une première somme de 100,000 francs m'a été avancée par M. Vlasto. (Tumulte). Je la lui ai remboursée plus tard sur les fonds secrets. Était-ce illégal ? Non, certes. (Protestations à droite).

Une autre juridiction m'attend; laissez-moi m'expliquer.

M. Deroulède interrompt.

M. Rouvier. — Comment pouvez-vous m'interrompre dans les conditions où je me trouve ?

M. Peytral. — Je vous rappelle à l'ordre, M. Deroulède.

M. Rouvier. — Le même ami avait avancé au gouvernement une autre somme de 50,000 francs. (Bruyantes exclamations à droite.)

M. Rouvier, interpellant la droite : Mais laissez-moi parler!

M. Rouvier. — Cette somme a été remboursée à M. Vlasto par M. de Reinach, sans que le gouvernement sût que cet argent provenait du Panama. (Exclamations ironiques).

Cet homme apparaît aujourd'hui comme le démon de la corruption, après avoir été, pendant vingt ans, un homme d'affaires respecté. (Oh! oh !)

Ce n'est que plus tard que j'ai connu l'origine de l'argent (oh! oh!); je n'ai rien à me reprocher; ces actes, je les ai accomplis dans des temps troublés, alors que, tous les jours, je recevais des menaces de mort. (Applaudissements à gauche. — Exclamations ironiques à droite.)

Oui, je le répète, bien haut, j'ai, au péril de ma vie, défendu l'indépendance de mon pays, la République et les institutions parlementaires. (Exclamations et interruptions à droite.)

Quand j'ai dit l'autre jour, à quelqu'un : « Vous ne seriez peut-être pas là, » on a mal compris; il ne s'agissait pas d'élection; j'ai voulu dire que, « si vous aviez été autrement défendu, vous ne seriez pas là. » (Interruptions violentes.)

Oui, ce que j'ai voulu dire, c'est que, si je n'avais pu agir comme je l'ai fait, les républicains couvriraient aujourd'hui les routes de l'exil (applaudissements au centre et à quelques bancs à gauche. — Longue agitation.)

DISCOURS DE M. LE PROVOST DE LAUNAY

M. le Provost de Launay. — Je viens apporter une courte réponse aux singulières théories gouvernementales de MM. Rouvier et Floquet.

Un ancien président du Conseil est venu nous dire qu'à côté des hommes politiques, il y a des financiers qui donnent leur concours.

Croyez vous donc que ces hommes, presque tous étrangers, vous apportaient un concours désintéressé.

Les financiers, quels qu'ils soient, bien loin de donner leur concours, le vendent.

M. le Provost de Launay. — Quand on a besoin d'argent, on s'adresse au Parlement. (Très bien à droite.)

Quant à l'honorable M. Floquet, il a déclaré que son devoir était de tout savoir, qu'il connaissait la répartition des fonds du Panama et qu'il l'a tolérée.

M. Lavy. — Vous auriez mieux fait de garder cela pour vous.

M. le Provost de Launay. — A qui vous êtes-vous adressé ? A un parti ou à un homme ?

M. Lavy. — A un parti.

INCIDENT

Tous les boulangistes, M. Déroulède en tête, prennent à parti le successeur de M. Joffrin, qui reste coi devant cette avalanche d'interruptions.

M. Deroulède. — Votre élection a été faite par les fonds secrets.

M. Lavy à M. Deroulède. — Vous savez bien que cela n'est pas vrai.

M. Deroulède. — Nous verrons cela.

M. le Provost de Launay. — La théorie de M. Floquet serait acceptable si elle se produisait vis-à-vis d'un gouvernement étranger, elle ne l'est pas lorsqu'elle s'applique à la France. (Applaudissements à droite).

Le gouvernement avait le devoir d'éclairer le pays et la Chambre ; il ne pas fait.

On dit que toute la droite avait voté pour le Panama non, pas toute, puisque moi notamment, j'ai voté contre; mais, si nous avions été avertis, nous aurions tous voté contre ; nous avons été trompés (applaudissements à droite.)

Quand M. Rondeleux a pris la parole dans la discussion de la loi des obligations à lots, il n'y a jamais eu pareil tintamarre dans une Chambre française. (Tumulte.)

M. Jumel hurle au milieu du bruit.

M. le Provost de Launay. — Oui, on a couvert sa voix comme aujourd'hui on essaie de couvrir la mienne (Très bien à droite) pour qu'on ne puisse pas entendre ses arguments contre le projet de loi. (Applaudissements à droite.)

Je me résume et je dis, pour la théorie soutenue par M. Rouvier : le gouvernement n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait pour l'interprétation fournie par M. Floquet; le gouvernement était aussi dans son tort et sa thèse n'est pas soutenable. (Applaudissements à droite.)

NOUVELLE INTERVENTION DE M. MILLEVOYE

M. Millevoye. — Je désire préciser le débat, nous sommes à la veille d'une dissolution. (Bruyantes interruptions à gauche). La Chambre est aujourd'hui en présence de la défiance publique. (Très bien à droite, bruits à gauche)

M. Peytral. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Millevoye. — Le pays jugera; je demande au président du conseil s'il entend se solidariser avec les doctrines et les théories qui ont été émises.

Je dépose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, convaincue que le gouvernement désapprouve les théories gouvernementales apportées par deux anciens présidents du Conseil, passe à l'ordre du jour. » (Applaudissements à droite et à l'extrême-gauche de la salle, mouvement prolongé).

DISCOURS DE M. RIBOT

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Ribot, président du Conseil. (Silence général). — Le gouvernement ne pouvait pas refuser la discussion de cette interpellation, mais il ne s'est pas fait un instant illusion sur le caractère et le but de cette interpellation.

Ce que M. Millevoye veut, c'est faire le procès au régime parlementaire et il est fidèle à son passé. (Applaudissements à gauche.)

Il a donc bien peur, lui qui tous les jours cherche un scandale, que la justice fasse l'œuvre qu'elle a entreprise. (Applaudissements au centre. Protestations aux bancs boulangistes.)

La Chambre a voulu qu'une enquête fût faite, cette enquête se poursuit, et M. Millevoye craint que cet état révolutionnaire, qu'il recherche, n'éclate pas assez ; tel, le pays qui est calme et veut la prospérité dans la politique, mais qui veut, en même temps, ne pas laisser attaquer la République, sera tout entier avec nous parce qu'il aura vu clair (applaudissements à gauche. — Réclamation à droite).

La justice a été saisie et la Chambre lui a donné le plus haut témoignage de confiance, quand elle a décidé qu'il n'interposerait entre elle et ceux qui paraissaient être accusés aucune question de privilège.

Ne peut-on pas attendre le verdict de la justice ? (Très bien, à gauche. — Exclamations à droite.) La Chambre voit ce qu'on poursuit : on a demandé l'enquête parce qu'on espérait qu'elle serait un élément de trouble. (Protestations énergiques à droite.) La justice va fonctionner, on n'en veut plus. (Nouvelles protestations à droite. — Applaudissements à gauche.)

Et l'on entend faire le procès du gouvernement représentatif.

Nous assistons à un singulier spectacle. On donne des leçons de vertu. On voit éclore des rigorismes d'occasion, des vertus tardives. On en sait la valeur. C'est un ancien fonctionnaire de la République qui se fait l'agent de toutes ces vertus, celui-là même qui a écrit un livre qui peut passer pour le manuel de la corruption. (Applaudissements à gauche.)

Une voix. — Il n'est pas là.

M. Ribot. — C'est un but politique qu'on poursuit; cette œuvre là n'a rien de commun avec l'œuvre de la Justice.

M. le Provost de Launay. — C'est vous qui le dites. (Interruptions au centre.)

M. Ribot. — Le gouvernement ne se laissera ni troubler ni intimider. Il surveillera la campagne qui se fait en ce moment et sur le caractère de laquelle il ne saurait se tromper sans trahir la Republique. (Applaudissements à gauche.)

NOUVEL INCIDENT

M. Déroulède. — A bas le régime parlementaire. (Violentes rumeurs. Cris à l'ordre, à l'ordre. Tumulte prolongé.)

M. Peytral rappelle à l'ordre M. Déroulède avec inscription au procès-verbal.

M. Ribot. — Si M. de Bernis croit qu'il n'y a pas de devoir étoilé de tout savoir, qu'il connaissait la répartition des fonds du Panama et qu'il l'a tolérée.

M. Millevoye. — Je ne trompe. Le gouvernement ne serait pas embarrassé à l'occasion, pour le lui démontrer. Il ne manquera à aucun de ses devoirs envers la France et la République. (Applaudissements sur tous les bancs à gauche. La droite reste silencieuse).

TROISIÈME DISCOURS DE M. MILLEVOYE

M. Millevoye. — M. le président du conseil apporte ici des théories de défense contre la République, qui donc l'a attaquée ?

Au centre : Vous, vous !

M. Millevoye. — Quand elle sera menacée, ceux que vous traitez d'adversaires seront avec vous pour la défendre. (Exclamations au centre).

M. le Provost de Launay. — M. Ribot a bien servi l'empire.

M. Millevoye. — Il s'agit en ce moment de savoir par qui elle est compromise. Mes amis et moi ne sommes pas des amateurs de scandales. (Exclamations au centre).

Nous ne sommes ici que les interprètes de la conscience publique. (Rumeurs violentes à gauche).

Nous n'avons pas supecté la justice du gouvernement, mais nous avons signalé les faits au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Vous nous dites d'attendre le verdict de la justice, le pays est bien près de ne plus attendre (Tumulte au centre, applaudissements à droite et sur les bancs boulangistes) et c'est de cette impatience qu'il faut tenir compte.

Je relève pour ma part, le défi qui a été adressé par le gouvernement quand il a dit qu'il était prêt à en appeler au pays et je lui réponds : « la dissolution quand vous voudrez » (Hurlements à gauche et au centre. — Applaudissements à droite et à l'extrême-gauche).

Voix nombreuses : La clôture, la clôture ! (Tumulte.)

DISCOURS DE M. DÉROULÈDE

M. Déroulède a la parole contre la clôture. (Bruits de pupitres et vociférations au centre : la clôture.)

M. Deroulède, très calme. — Les accusations portées contre mon parti ce serait un moyen très commode de l'empêcher de se justifier.

La gauche couvre la voix de l'orateur de ses clameurs.

Voix a droite : Attendez le silence !

LA CLOTURE REPOUSSÉE

M. Peytral met aux voix la clôture.

L'agitation est à son comble.

Au centre, on vote avec ensemble pour la clôture, pendant que quelques ministériels entr'autres MM. Delaunay, Arthur Leroy, etc., vont au banc des ministres soumettre des ordres du jour de confiance.

Le scrutin donne lieu à pointage. Le vacarme est toujours aussi considérable, et ce n'est qu'après des appels désespérés, que M. Peytral réussit à proclamer les résultats du scrutin.

La cloture est repoussée par 247 voix contre 233.

DISCOURS DE M. DEROULÈDE

La Chambre est devenue un peu plus calme.

M. Deroulède. — M. le président du Conseil m'accuse de vouloir troubler la République ; à l'entendre, il n'y a qu'une forme de République, et tous ceux qui n'aiment pas le parlementarisme, ne sont pas des républicains, c'est une erreur.

La constitution actuelle a fait le lit des rois pour y coucher le pays et voilà pourquoi le peuple est si mal couché. (Bruit).

Je suis anti-parlementaire, mais je suis républicain, c'est comme si on accusait M. Ribot d'être orléaniste parce qu'il est parlementaire. (Rires à droite, exclamations au centre) et je souhaite que la crise que nous traversons nous débarrassera des causes qui l'ont amenée.

L'orateur donne connaissance de son programme, il veut la séparation des pouvoirs, les ministres choisis en dehors du Parlement, la diminution des députés.

On doubterait leur salaire et en même temps leur travail. Le président de la République serait nommé par le suffrage universel. Oh ! vous pouvez me traiter d'impérialiste, je suis un républicain comme on l'était en 1848. (Bruit à gauche.)

M. Horteur. — *Ce qui nous a valu le 2 décembre.*

M. Deroulède. — Quant aux théories financières de MM. Rouvier et Floquet, je ne saurais les admettre, et je demande au président du Conseil de bien déclarer qu'il n'imitera jamais de pareils procédés. (Applaudissements à droite et sur les bancs boulangistes).

RÉPLIQUE DE M. RIBOT

M. Ribot, président du Conseil. — On nous demande d'apporter à la tribune des théories. Ce n'est pas le rôle du gouvernement, son rôle est d'agir, et celui du Parlement c'est de juger le gouvernement sur ses actes. La Chambre nous a accordé sa confiance républicaine.

A droite : A deux voix de majorité.

M. Ribot. — La Chambre a applaudi le langage que nous avons tenu, le gouvernement lui demande de faire plus et de le soutenir par l'ordre du jour qu'elle va voter. (Applaudissements à gauche.)

QUATRIÈME INTERVENTION DE M. MILLEVOYE

M. Millevoye, insiste. — Le gouvernement, oui ou non répudie-t-il les théories qui ont été émises par deux anciens présidents du Conseil. Je prends acte devant la Chambre et devant le pays que vous avez refusé de répondre. (Appl. à droite).

LES ORDRES DU JOUR

M. Peytral. — J'ai reçu plusieurs ordres du jour.

Voix diverses au centre : L'ordre du jour pur et simple.

M. Ribot. — Le gouvernement repousse l'ordre du jour pur et simple et se rallie à l'ordre du jour de M. Delaunay ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement passe à l'ordre du jour. »

Ou à l'ordre du jour de M. Hubbard ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante dans sa fermeté pour assurer l'œuvre de justice et de lumière qui s'impose, passe à l'ordre du jour. »

M. Delaunay se rallie à l'ordre du jour de M. Hubbard.

Les cris redoublent : La clôture, la clôture.

M. Robert Mitchell. — En votant contre l'ordre du jour de M. Millevoye on s'expose à être accusé d'approuver les théories apportées à la tribune par deux anciens présidents du Conseil.

D'autre part, on pourrait être suspect de ne pas vouloir faire la lumière en votant contre l'ordre du jour de M. Hubbard. Je comprends le silence du gouvernement; je l'apprécie (Rires); car il semble nous indiquer qu'il ne continuera pas les errements de ces prédécesseurs.

SÉNAT

Séance du 24 décembre

Présidence de M. Demole, vice-président

Le Sénat adopte des crédits supplémentaires pour les dépenses causées par l'épidémie cholérique et pour la caisse des invalides de la marine.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif aux douzièmes provisoires.

M. Blavier. — J'ai le regret de ne pouvoir voter le projet qui présente de graves inconvénients, surtout l'article 13 relatif au taux de l'intérêt à servir au caisses d'épargne par la caisse des dépôts et consignations. (Bruit à gauche.)

M. Tirard, ministre des finances, insiste pour le vote du projet.

Les divers articles du projet sont adoptés. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 236 votants.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

24 décembre.

Roubaix-Tourcoing reste calme. A Anvers et à Leipzig les cours sans avoir varié sont mieux tenus.

BOURSE DE PARIS DU 24 DECEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
96 87	4 0/0	... ..	... ..	97 80	97 80	97 90
104 65	3 1/2 0/0	... ..	... ..	.. .	.. .	105 50
93 75	Italien	... ..	... ..	93 20	93 15	93 55
3850	Banq. de France	... ..	... ..	....	3885	3885
450	B. d'Escompte	... ..	... ..	457	450	457
650	Banq. de Paris	... ..	... ..	667	667	667
992	Crédit Foncier	... ..	... ..	1015	1017	1015
753	Créd. Lyonnais	... ..	... ..	765	765	765
130	Crédit Mobilier	... ..	... ..	130	132	131
1505	Lyon	... ..	... ..	1510	1510	1510
1892	Nord	... ..	... ..	....	1897	1897
20	Panama	... ..	... ..	....	20	20
2638	Suez	... ..	... ..	2650	2647	2650
1425	Mz	... ..	... ..	....	1425	1425
632	Autrichiens	... ..	... ..	....	631	634
207	Lombards	... ..	... ..	....	205	205
146	Nord Espagne	... ..	... ..	....	148	148
175	Saragosse	... ..	... ..	....	178	178
628	Méridionaux	... ..	... ..	....	633	633
..	Métaux	... ..	... ..	....	....	....
497 50	Egypte	... ..	... ..	497 10	497 50	....
96 3/0	Hongrois	... ..	... ..	97	97	96 11
21 37	Turc	... ..	... ..	21 57	21 60	21 60
578 75	Banq. Ottomane	... ..	... ..	595 37	593 62	585 37
3 0/0	Extérieure	... ..	... ..	63 1/8	63 3/8	63 7/8
406 25	Rio-Tinto	... ..	... ..	408 12	408 12	408 12
418 75	Tharsis	... ..	... ..	....	....	418 75
214 16	Portugais	... ..	... ..	23 1/16	22 3/16	22 7/16
..	Consolidés	... ..	... ..	....	....	....
..	Russe 1889	... ..	... ..	....	....	....
97 30	Russe consolidé	... ..	... ..	97 50	97 50	97 60
79 45	Russe nouveau	... ..	... ..	....	79 80	79 80
..	Donc d'Autriche	... ..	... ..	....	....	....
375	Dynamite	... ..	... ..	377	380	380
..	3 0/0 nouveau	... ..	... ..	....	....	....
447 50	Alpines	... ..	... ..	448 12	448 12	450
400	Câbles	... ..	... ..	400	400	400
65 50	Russe Orient	... ..	... ..	65 60	65 60	65 75
..	Priorités	... ..	... ..	....	....	....
70	Mobilier espag.	... ..	... ..	70	70	70
..	3 0/0 amortiss.	... ..	... ..	....	....	....
..	C. d'Esc. nouv.	... ..	... ..	....	....	....
..	Générale	... ..	... ..	....	....	....
..	Est	... ..	... ..	....	....	....
..	Lyon (obligat.)	... ..	... ..	....	....	....
..	Midi	... ..	... ..	....	....	....
..	Nord (obligat.)	... ..	... ..	....	....	....
..	Orléans	... ..	... ..	....	....	....
..	Ouest	... ..	... ..	....	....	....
..	Anglais	... ..	... ..	....	....	....
..	Autriche or	... ..	... ..	....	....	....
..	Belge 3 0/0	... ..	... ..	....	....	....
..	Ville d'Amiens	... ..	... ..	....	....	....
..	Lille 1860	... ..	... ..	....	....	....
..	Lille 1863	... ..	... ..	....	....	....
..	Ville de Lyon	... ..	... ..	....	....	....
..	V. de Roubaix	... ..	... ..	....	....	....
..	Fives-Lille (act)	... ..	... ..	....	....	....
..	Téléphone	... ..	... ..	....	....	....
..	Voitures 4 0/0	... ..	... ..	....	....	....
..	Suez (obligat.)	... ..	... ..	....	....	....
..	Cacérès	... ..	... ..	....	....	....
..	Asturies	... ..	... ..	....	....	....
..	Foncières 1885	... ..	... ..	....	....	....
..	Rente Foncière	... ..	... ..	....	....	....
..	Cacérès (act.)	... ..	... ..	....	....	....
..	Est (oblig.)	... ..	... ..	....	....	....
..	Midi (oblig.)	... ..	... ..	....	....	....
..	Béthune	... ..	... ..	....	....	....
..	Picardie	... ..	... ..	....	....	....
..	Nord-Est	... ..	... ..	....	....	....
..	Ouest-Suisse	... ..	... ..	....	....	....
..	Orléans (oblig.)	... ..	... ..	....	.